

Les mots de la langue courante en médecine Les noms de quelques maladies contagieuses

Suzelle Blais

Numéro 133, printemps 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55625ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, S. (2004). Les mots de la langue courante en médecine : les noms de quelques maladies contagieuses. *Québec français*, (133), 102-104.



Les mots

de la langue courante en médecine

Les noms de quelques maladies contagieuses



>>> SUZELLE BLAIS



Le comédien Jacques Leblanc dans le *Le malade imaginaire* (Théâtre du Trident, Québec, 2003).

Illustration de Gustave Doré pour *Pantagruel*, 1854 © The Bettmann Archive.

« Mais il y a pire que rhumes du printemps et gripes malignes, il y a les maladies contagieuses. Quelle horreur de voir les écriteaux officiels placardant les colonnes de bois d'un balcon. Tenez, c'est la " quarantaine " chez les Légaré. On ne peut plus jouer avec eux. Ils sont tabous. " Que je vous prenne pas à rôder par là, clame maman, ils ont la rougeole dans la maison ". Chaque fois, c'était comme la peste du Moyen Âge. Les noms de ces maladies nous intriguaient : diphtérie, coqueluche, variole, oreillons, petite vérole, picote volante, scarlatine, varicelle, noms bizarres qui nous clouaient le bec¹ ». Comme l'écrit l'auteur, Claude Jasmin, nous avons tous contracté quelques-unes de ces maladies. Qui ne se souvient de ses premières années au primaire où invariablement les absences se multipliaient avec l'arrivée de la saison froide ? Presque sans exception, les enfants attrapaient, s'ils ne les avaient déjà eues, les maladies contagieuses qui faisaient, bon an, mal an, leur apparition. Bien que la vaccination systématique ait permis d'éradiquer, depuis un siècle, certaines maladies infectieuses graves, comme la variole notamment, connue d'abord sous les noms de vérole puis de petite vérole, l'histoire est là cependant pour nous rappeler qu'elles ont bel et bien existé et que, de surcroît, les agents porteurs d'épidémies sont toujours présents.

Le mot *vérole* a d'abord désigné la *variole*

Jusqu'au début du XV^e siècle, le mot *vérole* désignait la *variole*, une maladie éruptive qui laisse des traces sur la peau. Attesté depuis le XII^e siècle, *vérole* est un emprunt au bas latin médical *vayrola*, variante de *variola* qui a donné *variole*. Employé sans qualificatif, le mot *vérole*, qui a pris au cours des siècles une deuxième acception, peut porter à confusion. Cela s'explique par le fait qu'au milieu du XV^e siècle, le terme s'impose pour désigner une maladie vénérienne grave qui prendra, plus tard, le nom de syphilis². Comment expliquer alors que *vérole*, qui avait déjà l'acception de « variole », ait pris celle de « syphilis » ? Anciennement, la syphilis que l'on ne savait pas soigner avant la thérapeutique par le mercure, qui apparaît au XVII^e siècle, provoquait, entre autres réactions chez la personne atteinte, de nombreuses lésions cutanées. Le médecin Édouard Brissaud explique : « Lors de l'apparition ou de la grande recrudescence de la syphilis au XV^e siècle, l'analogie de certaines de ses manifestations éruptives la fit assimiler à la variole³ ».

Afin de réduire l'ambiguïté engendrée par la polysémie du mot *vérole* dans ce champ sémantique, les médecins lui adjoindront des déterminants adjectivaux. C'est ce qu'explique Furetière lorsqu'il écrit : « On ne dit point verole tout seul, à moins qu'on ait déjà fait connoître auparavant, que c'est de cette maladie [la petite vérole] qu'on parle⁴ ». Ainsi, à partir du XVI^e siècle, *vérole*, *grosse vérole*, *grande vérole* désigneront la syphilis, alors que *petite vérole* s'appliquera à la variole et *petite vérole volante* à la varicelle. Dans le sens de « variole » et « varicelle », le mot *vérole* est donné comme *vieux* de nos jours. Avec l'acception de « syphilis », il est familier ou populaire⁵. Le mot, il est vrai, n'est plus usité dans la langue courante comme dans le langage médical, mais il est néanmoins très présent dans la littérature et les écrits anciens ; d'où l'importance de le faire figurer, encore aujourd'hui, dans les dictionnaires.

À partir du XVIII^e siècle, la *petite vérole* sera désignée par le terme médical de *variole*, attesté depuis 1761. La *petite vérole volante* porte le nom de *varicelle* depuis 1764 ; ce mot est formé sur le radical de *variole* d'après les diminutifs latins en *-cellus*, *-cella*. On peut supposer que les trois acceptions du mot *vérole* étaient encore bien vivantes au XIX^e siècle puisque Stéphane Mallarmé a pu écrire : « La petite vérole volante vaut mieux qu'une autre petite vérole, qui serait déjà préférable à une vérole ni petite ni volante⁶ ».

Mal, un mot qui cache un secret

Le terme médical *syphilis* vient de *Syphilus*, nom d'un personnage figurant dans un poème du médecin et poète italien Frascator de Vérone ; il est attesté en français depuis 1659. Dans la langue courante, la maladie était généralement évoquée sous le nom de *mal*. Très usité anciennement dans la formule *mal* + adjectif, *mal de* + nom de lieu et *mal de* + nom du saint guérisseur, *mal* désignait par euphémisme toute maladie ou tout état qu'on n'osait pas nommer. Ainsi la *syphilis* fut appelée le *mal honteux* ; « chaque peuple attribuant l'origine de la maladie à son voisin, les Fran-

çais ont utilisé *mal de Naples*, les Italiens *il male francese*⁷ ». Au Québec, au XVIII^e siècle, une forme de la maladie prit le nom de *mal de la baie Saint-Paul*, son lieu d'origine probable. L'historien Rénald Lessard écrit à ce sujet : « Vers 1775, une maladie étrange fait son apparition dans la province de Québec. Similaire au sabbens écossais, elle serait une forme particulière de syphilis. En quelques années, cette maladie, connue sous le nom de "mal de la baie Saint-Paul", se répand dans la majorité des paroisses canadiennes-françaises⁸ ». Littré consigne le nom, en 1898, dans son *Dictionnaire de la médecine* : « mal de la baie de Saint-Paul. La syphilis⁹ ».

La petite vérole devient la grosse picote

Dans la langue courante, en français québécois, le nom de *petite vérole* « variole » fut supplanté par *picote* ou *grosse picote*. Déverbal de *picoter* « marquer de petits trous, de taches, de points », *picote* est attesté en français dès 1552 chez Rabelais qui lui donne le sens de « variole » qu'il a en français québécois. Le mot figure dans son ouvrage *Le Quart Livre*, dans une énumération de maladies éruptives : « L'un y avoit la picote, l'autre le tac [probablement la gale], l'autre la verolle, l'autre la rougeolle, l'autre gros froncles [furoncles]¹⁰ ». Le mot a été relevé dans la plupart des régions de France. Furetière écrit sous l'entrée *verole* : « On dit la petite verole et non

pas la verette, ni la picote qui sont des mots de province¹¹ ». Le Petit Larousse 2004 le consigne avec la mention *vieux*. *Picote* paraît dès 1743 chez Potier : *picote* « petite vérole¹² ». L'évocation du mot rappelle de bien mauvais souvenirs à ceux qui ont vécu les épidémies de *variole*. Ainsi une informatrice raconte : « La *grosse picote*, ça c'était grave. Ça c'était une maladie qui était dure. Je me souviens, il fallait qu'ils soient en quarantaine. Ils placardaient les maisons ». Une autre mentionne la *variole hémorragique*, une forme de la maladie, de gravité extrême, qui se caractérise par l'apparition de taches noires sur la peau : « La *picote noire*, ça c'était dangereux. Les gens restaient la figure toute marquée¹³ ».

Les picotés

En 1743, Potier relève, en outre, l'adjectif *picoté*. Ce dernier est attesté en français depuis le XVI^e siècle : *picoté* « marqué d'un grand nombre de

François Rabelais, *Le Quart Livre des faits et dits heroïques du bon Pantagruel*, Paris, 1552 [Littérature française, tome 1, Librairie Larousse, Paris, 1948, p. 208].

Le Médecin malgré lui. Gravure de l'édition de 1682. [Littérature française, tome 1, Librairie Larousse, Paris, 1948, p. 453].



petits trous ». L'adjectif figure dans le TLF sous *picoter* : « visage picoté de petite vérole¹⁴ ». Le Petit Larousse 2004 le consigne sans préciser l'emploi : « marqué d'un grand nombre de petits points ». En français général, *grêlé* est le mot usuel.

L'adjectif *picoté* s'est substantivé en français québécois pour désigner une personne atteinte de la variole. Racontant une épidémie de variole, une informatrice nous dit : « Il y avait trois maisons de fermées. C'était des picotés¹⁵ ». Cet emploi du mot remonte au XVIII^e siècle, en Nouvelle-France, et est attesté notamment dans le syntagme *cimetière des picotés* : « La rue et ses maisons ont été érigées sur l'ancien *cimetière des picotés*. On l'avait inauguré en 1700 pour y entermer une centaine de victimes d'une épidémie de grippe. En 1702, plus de 300 victimes de la picote ou de la petite vérole les rejoignirent¹⁶ ».



Ginette Anfousse,
La varicelle,
La Courte échelle,
Montréal, 1978

La picote volante

La *varicelle* qui portait le nom de *petite vérole volante*, est appelée, en français québécois, *petite picote* ou (*petite*) *picote volante*. Depuis l'éradication de la *grosse picote*, on la nomme simplement *picote*. L'expression *picote volante* « varicelle » n'a été relevée que sporadiquement en France, en Saintonge notamment.

Que signifie *volante* dans *petite vérole volante*, (*petite*) *picote volante* ? Pour certains, l'adjectif signifie « qui est léger, bénin ». « La petite verole est la maladie des petits enfants. Elle vient quelquefois aux grandes personnes et elle leur est très-dangereuse. [...] On appelle verole volante, la même maladie, quand elle est légère et qu'on n'en a que quelques grains par ci par là¹⁷ ». Elle est « volante parce que les

lésions, au contraire de celles de la variole, disparaissent sans laisser de traces¹⁸ ». Pour d'autres, l'explication porte sur la diffusion de la maladie : « l'adjectif s'applique par figure à une épidémie, à une maladie qui se transmet rapidement¹⁹ ».

« Le vrai mot, ils disaient que c'était oreillons »

Parmi les maladies contagieuses qui portèrent pendant longtemps un nom qui n'était pas celui de la médecine, on peut citer celle qui a pour nom *oreillons*. Pendant des siècles, cette maladie, caractérisée par une inflammation des glandes parotides, fut appelée *auripeaux*. C'est le nom que lui donne Rabelais en 1534. Précisons que, en sa qualité de médecin, il employa, dans ses écrits, un grand nombre de termes relatifs à sa profession qui se sont révélés des premières attestations en français. Le mot vient du latin classique *auris* « oreille ».

Il connaît en français québécois de nombreuses variantes graphiques telles que : *auripeaux*, *auripiaux*, *arupiaux*, *aripiaux*, *éripiaux*, *oripeaux*, *oripiaux*²⁰. Il était largement répandu dans les régions de l'Ouest de la France. C'est sans doute ce qui explique sa grande diffusion au Québec et en Acadie anciennement. Les commentaires recueillis confirment cet usage : « Une autre maladie que j'ai connu le vrai nom pas mal plus tard, c'était les *oreillons*. Savez-vous comment ça se nommait quand j'étais jeune ? Les *éripiaux* ». C'était un mot de la langue orale : « Je ne sais pas comment est-ce qu'on épellerait ça *éripiaux*. On prononçait ça de même. Le vrai mot, ils disaient que c'était *oreillons*²¹ ».

Le terme médical *oreillons* est attesté depuis 1549. Il vient du latin populaire *auricula*, diminutif du latin classique *auris* qui a donné *auripeaux*. Avant de s'appliquer à la maladie, le mot, sous la forme *orillon*, a d'abord désigné au XIII^e siècle un « coup sur l'oreille ». Terminons cet article avec une citation de Furetière, ce grand lexicographe du XVII^e siècle qui sut si bien décrire l'usage de son temps, qui explique : « Oripeau se dit aussi populairement d'une maladie d'oreille [...]. À Paris on la nomme les *orillons*²² ».

Notes

- 1 Claude Jasmin, *La petite patrie*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1972, p. 107.
- 2 *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, 3 vol.
- 3 Édouard Brissaud, *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, Paris, G. Masson, 1892, p. 135.
- 4 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, & les termes des sciences & des arts*, La Haye, Pierre Husson et autres, 1727 [réimpr. : Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, 1972, 4 vol.].
- 5 *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la direction de Paul Imbs, puis de B. Quemada, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- 6 Voir note 5.
- 7 Voir note 2.
- 8 Rénaud Lessard, *Le mal de la baie Saint-Paul*, Université Laval, Rapports et Mémoires de recherche du Célat, n° 15, mai 1989, p. 87.
- 9 Émile Littré, *Dictionnaire de la médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 1898.
- 10 François Rabelais, *Le Quart Livre des faits et dicts heroïques du bon Pantagruel*, Paris, 1552 [réimpr. : Gallimard et Librairie générale française, Paris, 1967, p. 469].
- 11 Voir note 4.
- 12 Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s. j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 20.
- 13 Informations recueillies lors d'enquêtes que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 14 Voir note 5.
- 15 Voir note 13.
- 16 Jean-Marie Lebel, *Le Vieux-Québec. Guide du promeneur*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 133.
- 17 Voir note 4.
- 18 Pascal Bouché, *Les mots de la médecine*, Paris, Éditions Belin, 1994, p. 457.
- 19 Voir note 2.
- 20 *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du parler français au Canada, Québec, 1930 [réimpr. : Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1968].
- 21 Voir note 13.
- 22 Voir note 4.